



VÉCU PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT EXPOSÉ À LA VIOLENCE DANS LES RELATIONS DU COUPLE CONJUGAL : LE CAS RAOUL À ABIDJAN, CÔTE D'IVOIREⁱ

Prao Kouakou Alainⁱⁱ

Université Félix Houphouët Boigny,
UFR SHS, Département de Psychologie,
Abidjan, Côte d'Ivoire

Résumé :

La violence au sein du couple conjugal a des conséquences parfois désastreuses sur les conjoints. Cela affecte aussi les enfants, particulièrement sur le plan psychologique car la violence peut laisser des traces durables susceptibles de freiner leur développement et leur apprentissage. L'objectif de cette étude qualitative, consiste à montrer les signes susceptibles de révéler la présence de traumatisme liée au vécu psychologique de l'enfant exposé à la violence conjugale, à partir d'une étude de cas d'un garçon prénommé Raoul, pour protéger son anonymat, dans une institution (foyer Akwaba) à Abidjan. Grâce à une méthodologie projective (entretien semi-directif, *test* Patte noire et dessins du bonhomme et de famille) et l'étude de dossier administratif, les résultats révèlent que Raoul présente un vécu abandonnique et dépressif. Il a le sentiment de vivre dans un milieu frustrant, agressif. Pour Raoul, l'altérité est menaçante et la relation à l'adulte semble teintée de méfiance, voire d'hostilité. Il y a une pauvreté des échanges et des interactions et le traumatisme a entravé l'établissement des relations objectales au profit d'un repli narcissique. Il semble activement à la recherche de ce qui fait lien, de prendre appui sur un autre pour surmonter ses angoisses et se développer. La discussion de ceux-ci révèle que notre étude s'inscrit dans le cadre général des recherches antérieures. Cet article implique de développer des appuis trouvés/crétés dans l'environnement pour engager un processus de résilience.

Mots clés : violence conjugale, vécu de maltraitance infantile, épreuves projectives

Abstract:

Violence within the conjugal couple has sometimes disastrous consequences for the spouses. It also affects children, particularly psychologically, because violence can leave lasting scars that can hinder their development and learning. The objective of this

ⁱ PSYCHOLOGICAL EXPERIENCES OF THE EXPOSED CHILD TO VIOLENCE IN CONJUGAL COUPLE RELATIONSHIPS: THE RAOUL CASE IN ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

ⁱⁱ Correspondence: email alk_prao@yahoo.fr, praoalain@gmail.com

qualitative study is to show the signs likely to reveal the presence of trauma related to the psychological experience of child exposed to domestic violence, from a case study of a boy named Raoul, to protect his anonymity, in an institution (Akwaba home) in Abidjan. Using a projective methodology (semi-structured interview, Patte noire Test and man and family drawings), and the study of administrative files, the results show that Raoul presents an abandoned and depressive experience. He has the feeling of living in a frustrating, aggressive environment. For Raoul, otherness is threatening and adults seems tinged with distrust, even hostility. There is a poverty of exchanges and interactions and the trauma has hindered the establishment of object relations in favor of a narcissistic withdrawal. He seems actively in search of what makes a connection, to lean on another to overcome his anxieties and develop. Discussion of these reveals that our study falls within the general framework of previous research. This article involves developing supports found/created in the environment to initiate a process of resilience.

Keywords: domestic violence, experience of childhood abuse, projective test

1. Introduction

Les enfants se développent à partir de ce que les adultes leurs transmettent (Fortin, 2009). En effet, pour grandir, l'enfant prend appui sur les figures d'attachement, modèles d'identification, que représentent prioritairement les parents. Ils lui donnent les conditions nécessaires pour se développer sur le plan physique, affectif, intellectuel et social (Archer et Burnell, 2008). Grâce à cette relation précoce aux parents, il construit des valeurs normatives personnelles qui lui serviront de référence pour assumer sa responsabilité dans le monde et pour agir comme un sujet (Serrano et Serrano, 2003). On note un état de dépendance totale à l'égard de l'environnement représenté par sa mère qui étaye le psychisme de l'enfant à travers les soins corporels et psychiques adéquats. Il peut ainsi se développer physiquement, forger son caractère et modeler sa personnalité (Winnicott, 1947 ; Roussillon, 2007). Le père, quant à lui, représente la loi et constitue le deuxième mécanisme d'identification à l'autorité. A travers la parentalité, la famille permet l'ensemble des dispositions affectives et psychiques des parents, pour accompagner au mieux l'enfant (Andolfi, 2002). Il est à noter cependant que, certains facteurs dont la violence dans les relations au sein du couple conjugal peuvent fragiliser ce contexte familial et affecter la co-parentalité. Selon Cortellini (2008), il est évident que les notions d'ajustement mutuel, de soutien et de confiance réciproques, qui sont à la base de la co-parentalité, vont être malmenées dans ce contexte de différentes manières : les parents peuvent se mettre en compétition, se disqualifier mutuellement ou encore l'un peut abdiquer en laissant toute la place à l'autre (Fivaz, 2003), cité par Cortellini (op.cit).

La violence conjugale est la violence physique, psychique et/ou sexuelle dans les relations de couple des parents, d'un des parents ou de la personne qui exerce l'autorité. La violence au sein du couple conjugal, longtemps considérée comme une question d'ordre privé, est devenue un sujet de préoccupation majeure pour les pouvoirs publics

et la société en général en raison des conséquences désastreuses (BEF, 2018). En effet, les parents en subissent les conséquences qui se révèlent souvent sévères, cela affecte aussi les enfants, en particulier sur le plan psychologique car la violence conjugale peut laisser des traces durables susceptibles de freiner leur développement et leur apprentissage (Sadlier, 2015).

Le père qui bat sa conjointe devant son enfant perd sa capacité d'empathie et d'identification à son enfant. Pour ce dernier, le parent agresseur, figure d'attachement secondaire, revêt une figure effrayante et instable (Quentin et al. 2008). De plus, la violence conjugale attaque de plein fouet la construction du rôle maternel et par ricochet le développement psychique de l'enfant. Les préoccupations liées au conflit conjugal peuvent conduire la mère à négliger les soins de base indispensables aux enfants (nourriture, vêtements, soins d'hygiène, etc.). La présence attentionnée et la stimulation dont les enfants ont besoin pour leur développement pourraient également être entachées dans un tel contexte (Coté, 2005, cité par Cortellini, 2008).

Il est préférable donc de parler d'enfant exposé à la violence conjugale plutôt que d'enfant témoin de la violence conjugale car, dans cette dernière expression, il semble que l'enfant n'est pas personnellement impliqué, alors qu'en réalité, il en est tout autrement : il est au cœur d'une dynamique de violence (Simoens, 2011). Selon Baker et Cunningham (2007), un enfant exposé à la violence conjugale est un enfant qui voit, entend ou se fait raconter un acte de violence conjugale et de contrôle coercitif envers un parent ou en voit les conséquences. En effet, voir de la violence entraîne de la peur et peut devenir traumatique chez l'enfant. Cette forme de violence peut aussi être banalisée (Sadlier, 2015). La violence conjugale devient le centre de leur vie, un état de fait qui marque leur existence (Henry, 2010). C'est une forme de mauvais traitement psychologique qui a pour effet de terroriser l'enfant, de l'isoler par crainte ou honte de la violence et, enfin, de le corrompre en le socialisant à l'abus de pouvoir et à des formes inadéquates de relations interpersonnelles (Levert, 2011).

De nombreux auteurs (Anker et al. 2015) affirment que pendant longtemps, les intervenants ont sous-estimé ou trop peu reconnu l'impact de la violence conjugale sur les enfants, jugeant qu'elles ne les affectaient pas. Alors que ceux qui sont exposés à la violence conjugale sont aujourd'hui considérés comme des victimes, des êtres en souffrances, des personnes en danger. C'est un des facteurs de risque le plus important de développer des pathologies psychiques et somatiques multiples à l'âge adulte (Knop & Heim 2019, Schickedanz & Plassmann 2019, cités par BFEG, 2020). Cependant, les enfants ne sont pas tous affectés de la même manière et avec la même intensité. Les difficultés d'adaptation observées sont comparables à celles d'autres formes de maltraitance touchant la santé physique et mentale avec des problèmes d'ordre cognitif (problèmes de concentration) ou académique (retard ou échec scolaire) et des problèmes sur le plan du fonctionnement social (Kitzmann, Gaylord, Holt et Kenny, 2003 ; Wolfe, Crooks, Lee, McIntyre-Smith et Jaffe, 2003, cités par Fortin, 2009). En outre, les expériences traumatiques précoces sont associées à un risque accru de maladies du système immunitaire, de troubles du métabolisme et de maladies cardio-vasculaires ; ces

pathologies s'accompagnent d'un risque très élevé de développer toutes sortes de troubles psychiques tels que la dépression, les angoisses et le stress post-traumatique (Knop et Heim, 2019, cité par BFEG, 2020).

Par ailleurs, Freud (1905) levait déjà le voile sur les conséquences de la violence dans le couple conjugal sur l'enfant en notant qu'il peut présenter des troubles du développement psychosexuel pouvant conduire à son arrêt. Les enfants, particulièrement les garçons, qui ont été témoins d'actes de violence dans le milieu familial risquent davantage d'adopter un comportement violent à l'âge adulte (Sudermann, Jaffe et Watson, 1996). Ces expériences familiales conduisent l'enfant à intérioriser le schème de la violence dans ses rapports avec les autres et à considérer la violence comme un moyen approprié et acceptable pour résoudre les conflits et contrôler les gens (Bourassa et Turcotte, 1998 ; Chiland et Young, 1997).

Les sentiments d'impuissance et de peur provoqués par l'exposition à la violence conjugale empêchent le désir et la capacité de l'enfant en développement de maîtriser de plus en plus son environnement (Chiland et Young, op.cit). Par conséquent, l'angoisse et l'anxiété engendrées par la violence entre les parents vont inévitablement entraver le fonctionnement psychologique de l'enfant et amener celui-ci à se réfugier dans un mode de relation plus dépendant. C'est d'ailleurs ce qui explique que beaucoup d'enfants ayant été exposés à la violence conjugale manifestent une angoisse de perte d'objet, qui apparaît sous divers symptômes tels que des peurs excessives en l'absence de la mère, la peur de dormir seul, de même que la difficulté à se séparer de la mère (Lieberman et Van Horn, 1998). Il semble en effet que ces enfants manquent souvent de soins physiques et affectifs, étant donné que leur mère, qui subit la violence de la part du conjoint, devient très instable et donc moins disponible physiquement et émotionnellement (Carroll, 1994 ; Osofsky, 1998).

Dans le monde, l'Organisation des Nations Unies (ONU) estime que 133 à 275 millions d'enfants sont témoins de violence dans la relation de couple de leurs parents (BFEG, 2020). Les études de Seith (2006) parlent de 10 à 30 % d'enfants et adolescents ayant vécu des épisodes de violence dans la relation conjugale de leurs parents pendant l'enfance. Dans 30 à 60% des cas, l'enfant est à la fois exposé et victime lui-même de maltraitance.

Selon l'Organisation de la Coopération Islamique (2021), en 2019, 36% des femmes résidant dans les pays membres de l'OCI ont subi une forme ou une autre de violence sexuelle au cours de leur vie, alors que ce ratio s'élevait en moyenne à 29% au niveau mondial.

Ces violences se perçoivent dans les foyers sous la forme de violence psychologique, agressions sexuelles, de bastonnades (agressions physiques) causant parfois la mort du conjoint : dans les trois quarts des homicides conjugaux, les victimes sont des femmes (Cusson, Doumbia et Yebouet, 2017). Les Country Reports on Human Rights Practices for 2014, publiés par le Département d'État des États-Unis, signalent que la violence conjugale est « *un problème grave et généralisé* » en Côte d'Ivoire. Ils soulignent également que « *La police a souvent ignoré les femmes qui ont signalé des cas de violence*

familiale ». Les autorités policières ont tendance à ne pas admettre certaines plaintes, estimant que la victime a mérité le traitement qu'elle a subi de la part de son conjoint. Par ailleurs, une enquête de l'Association Ivoirienne pour la Défense de la Femme (A.I.D.F)ⁱⁱⁱ publiée en 2017 et effectuée dans les dix communes d'Abidjan, révèle que sur un échantillon validé de 3.000 femmes sur 5.000, 70% des femmes sont victimes de violences conjugales.

Selon le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE)^{iv} (2021), en 2020, 5405 cas de violence basée sur le genre (VBG) ont été enregistrés. Sur 822 cas de viol, 808 sont des femmes, soit 98,30%. On dénombre 631 (76,76%) mineurs avec 404 enfants de moins de 15 ans qui ont été victimes de viol. La crise sanitaire (Covid-19) a exacerbé les violences dans les familles et dans les foyers, ainsi on enregistre 73,3% des cas de violences domestiques et plus spécifiquement, 41% des cas de violences conjugales. Sur les 5405 cas rapportés, 4134 (76,48%) sont en zone urbaine et 1271 soit 23,52% en milieu rural. Le ministère souligne que les auteurs des VBG en Côte d'Ivoire sont en grande majorité de sexe masculin (83,13%) contre 11,34% de sexe féminin. Cela pourrait s'expliquer par leur situation de supériorité masculine liée aux normes de genre qui mettent les femmes dans une position sociologique, psychologique et économique défavorable. Au cours de la même année, 46,66% des cas de VBG déclarés ont leurs auteurs qui sont connus ou qui ont un lien avec la victime et 41,05% sont perpétrés par les partenaires ou ex-partenaires intimes.

En 2020, l'enquête sur les violences faites aux enfants et aux jeunes en Côte d'Ivoire (VASC-CI), première du genre en Afrique francophone subsaharienne, révèle qu'au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, 16,4% des femmes âgées de 18 à 24 ans ont subi des violences sexuelles. 8,1% des femmes ont subi des attouchements sexuels non désirés. Par ailleurs, l'enquête montre que les auteurs les plus fréquemment incriminés dans les incidents les plus récents de violences sexuelles subies par les femmes, au cours des 12 derniers mois, étaient soit un partenaire intime actuel ou ancien (49,8%), soit un ami (39,8%).

La problématique de la violence au sein du couple conjugal est toujours peu débattue au sein de la société. De ce fait, les victimes passent encore inaperçues et restent seules face à ces situations difficiles (Anker et al. 2015). Les conséquences de la violence conjugale sur les enfants sont encore sous-estimées car elles ne sont toujours pas suffisamment prises en compte par les intervenants qui jugent qu'elles ne les affectent pas (Anker et al. op.cit). Pourtant Hanhart et Hauri (2009), soulignaient déjà l'intérêt de les considérer comme des victimes domestiques et devant faire l'objet d'une prise en charge adéquate.

ⁱⁱⁱ L'Association ivoirienne pour la défense des droits des femmes (AIDF) est une Organisation Non Gouvernementale créée en 1992 à l'initiative de femmes qui luttent contre la violence dont elles sont victimes et pour leurs droits élémentaires en Côte d'Ivoire.

^{iv} Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant, Direction de la Planification, de l'Evaluation et de la Documentation (2021). « *Annuaire statistique du ministère de la femme, de la famille et de l'enfant 2020* ». Récupéré le 07 février 2022 sur <https://www.famille.gouv.ci/public/>

Ainsi, à la lumière de ces éléments susmentionnés, notre préoccupation est donc de nous pencher sur la question du vécu psychologique de l'enfant confronté à cette problématique. Comment la violence du couple conjugal et ses conséquences affectent le vécu de l'enfant ? Que deviennent les représentations des parents dans le développement psychique de l'enfant ?

L'objectif de cette étude qualitative, de type clinique consiste à montrer les signes susceptibles de révéler la présence de traumatisme liée au vécu psychologique de l'enfant exposé à la violence conjugale, à partir d'une étude de cas dans une institution à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Dans cet article, nous présenterons dans un premier temps la méthodologie d'approche puis les résultats obtenus du cas étudié et dans un second temps, nous discuterons ces résultats en vue de les comparer à ceux d'autres études. Enfin, nous terminerons par donner la conclusion.

2. Méthodologie

2.1 Terrain d'étude

Le foyer Akwaba, créé en 1999 par les Frères des Ecoles Chrétiennes (FEC) est un centre de séjour pour les enfants de la rue et ceux en situations difficiles. Situé à Abobo-Avocatier, un quartier d'Abidjan, il accueille et accompagne dans un processus éducatif, d'épanouissement et d'insertion socio-familiale, ces enfants dans le but de les réintégrer progressivement dans leurs familles respectives et dans la société en général. Les enfants, âgés de 6 à 15 ans, accueillis pour une durée maximale de 4 ans, sont tous des garçons pour éviter d'être confrontés à gérer à l'adolescence, la sexualité génitale aussi bien chez les filles que chez les garçons. La prise en charge globale est assurée par des éducateurs, des instituteurs et une psychologue.

2.2 Matériels et techniques

Cette recherche de type qualitatif se base sur l'étude de cas d'un garçon prénommé Raoul pour protéger son anonymat, âgé de 10 ans 05 mois 17 jours au moment de la recherche. Après le consentement de son représentant légal et son propre assentiment, le recueil des données s'est effectué sur la base de son dossier administratif, d'un entretien clinique semi-directif. Pour l'évaluation qualitative de la dynamique psychique et de ses perturbations psychopathologiques, des tests projectifs (dessins du bonhomme et de la famille, ainsi que le Patte Noire (PN) (Abraham, 1976 ; Anzieu, 1996 ; Corman, 1961, 1959)) ont été utilisés.

2.3 Procédures

Tous les dessins ont été suivis d'un entretien durant lequel Raoul nomme les personnages, raconte et explique lui-même ses productions, ce qui a permis de comprendre les relations interpersonnelles du point de vue psychanalytique.

Pour le dessin du bonhomme, nous avons procédé à une analyse qualitative. Elle concerne les aspects globaux et analytiques du dessin et les comportements de l'enfant lors de ces différentes productions. La fiche de notation du bonhomme de Royer (1984) nous a servi de référence.

Pour le test PN, c'est la première version « cochon » qui a été utilisée et cela s'explique par le fait que la Côte d'Ivoire étant un pays laïc, la seconde version « mouton » ne s'imposait pas.

La technique de l'analyse de contenu a servi pour le dépouillement des données qualitatives et d'entretien.

2.4 Présentation du cas

Raoul, âgé de 10 ans 05 mois 17 jours si nous nous référons à son jugement supplétif (il dit lui-même ne pas connaître son âge réel), est le benjamin d'une fratrie de trois enfants (un grand frère et une grande sœur, âgés respectivement de 11 ans et 16 ans). Il a intégré le foyer Akwaba le 24 novembre 2019, grâce à l'association des femmes juristes de Côte d'Ivoire. Il est en Cours Moyen première année au moment où cette étude est réalisée.

Raoul est issu d'un foyer où sévit la violence conjugale. En effet, son père s'est suicidé par pendaison après avoir assassiné sa femme (mère de Raoul) à coup de machette et il a été le témoin oculaire de leurs corps sans vie. La recherche dans son dossier administratif ne mentionne pas son âge au moment des faits ; cependant, il situe lui-même le drame autour de ses 7-8 ans. Après le décès de ses parents, il est séparé de sa fratrie et récupéré dans un premier temps par sa tante maternelle chez qui il vivra environ 2 ans.

Celle-ci est aujourd'hui atteinte d'une maladie cardiaque est dépressive. A la recherche de guérison miraculeuse, elle a quitté son domicile et se trouve dans une Eglise. C'est alors que Raoul est placé au foyer Akwaba (il y est depuis 6 mois 24 jours au moment de l'étude) car le mari de sa tante maternelle ne voulait pas de lui. Par ailleurs, concernant sa fratrie, sa grande sœur vit chez une tante et son grand frère se trouve actuellement avec un oncle dont il est l'apprenti maçon. Tous deux vivent à l'intérieur du pays. Entre son admission au foyer et le temps qu'il passe chez sa tante, il est le petit garçon à tout faire à la maison : participer à la propreté et l'hygiène des lieux de vie (domicile, maquis), faire la vaisselle, livrer la boisson et vendre des condiments entre autre pour sa tante.

L'observation actuelle montre que Raoul est un enfant replié sur lui-même avec une humeur morose. En classe, il est décrit par l'institutrice comme un garçon calme, sage et évasif, qui n'arrive pas à se concentrer pour les apprentissages. Il a surtout des difficultés en lecture, mais au moment de l'étude on note une évolution positive ; concernant la sociabilité, il a de bonnes relations avec ses camarades. Au foyer, à son arrivée, Raoul présentait des troubles de sommeil. Il continue d'avoir des troubles d'endormissement avec des cauchemars retraçant des souvenirs répétitifs de l'atrocité de la violence du couple conjugal et la mort de ses parents qu'il a vécu.

L'entretien avec Raoul permet également de noter que son rapport à sa fratrie est de type affectif et quelque fois teinté de jalousie à l'égard du grand frère car ce dernier est perçu comme étant plus autonome et n'ayant pas de difficultés majeures dans son épanouissement.

Les conditions de sa naissance et de son développement psychomoteur ne sont pas connues car l'information est absente de son dossier médical. Cependant, on peut noter au plan familial, des antécédents psychopathologiques : la fragilité parentale, la dépression de sa tante maternelle.

L'apparition des difficultés psychologiques de Raoul est concomitante de deux évènements : d'une part, il a été le témoin oculaire des corps sans vie de ses parents, résultant de la violence dans leur relation conjugale et d'autre part, il a subi plusieurs placements successifs après leur décès.

En regroupant les différents éléments cliniques, nous pouvons envisager une hypothèse diagnostique fondée sur les symptômes qu'il présente. Ainsi, Raoul souffre :

- de trouble de l'humeur (souffrance morale importante, perte d'intérêt, crises d'angoisse) ;
- d'un ralentissement psychique repérable essentiellement par ses difficultés de concentration ;
- de troubles somatiques (insomnie) ;
- de baisse de la socialisation ;
- de perte d'énergie habituelle.

D'un point de vue général, on note une inadaptation. L'ensemble des éléments converge vers le diagnostic de dépression (Marcelli et Cohen, 2009).

Selon l'approche de Bergeret et al. (2012), le conflit principal se situe entre l'idéal du moi et la réalité. Que nous apprend Raoul de ses relations sociales ? Celles-ci sont construites sur le mode anaclitique, l'angoisse est de type abandonnique, les mécanismes de défense sont prioritairement la régression, la formation réactionnelle, l'isolation, l'idéalisation et le clivage. Le vécu du sujet étant dominé par la déception tant intrapsychique qu'interpersonnelle.

Ainsi, dans le cas de Raoul, plusieurs signes corroborent ce tableau : la fragilité de ses assises narcissiques, le besoin d'étayage et d'exclusivité, une image de soi vécue douloureusement et ses symptômes graves de dépression

3. Résultats des tests

Les productions de Raoul concernant les données issues de l'entretien, des dessins du bonhomme et de la famille et du test PN sont analysées selon l'approche de la clinique afin de comprendre le niveau latent de leur expression.

3.1 Résultats issus de l'entretien

Au cours de l'entretien avec Raoul, il a exprimé sa tristesse et son désarroi par rapport au comportement de son père qu'il décrit comme étant colérique et violent. Il a une relation

des plus rigides avec les autres membres de la famille, notamment la mère : « *papa il s'énerve vite, il fait palabre avec maman* » ; « *papa ne restait pas à la maison. Lui et maman ne s'entendaient pas, il trompait maman. Il est méchant et je pense qu'il ne voulait plus de ma maman* » ; « *ça me faisait mal. Ça me rend triste et je pense à une autre famille où je serai en sécurité* ».

Raoul dit avoir le souvenir de ses parents en mémoire, surtout celui de la mère mais il essaie de ne plus y penser : « *Je pensais à eux très fort avant mais je pense moins à eux maintenant parce qu'ils sont morts et ce n'est plus la peine de trop penser à eux* ». A cela s'ajoute des cauchemars et des reviviscences des images traumatiques : « *j'ai vu le cadavre de maman blessé sur tout le corps. Ça me fait mal et souvent les images me revenaient, je faisais des cauchemars* ». Il manifeste un fort besoin de vivre dans un environnement sécurisé et contenant : « *j'aurais voulu avoir une autre famille tranquille, en paix où il y a la joie* » ; « *retrouver une famille merveilleuse où il y a l'entente* ». Ces expressions traduisent le désir d'une famille idéale qui renvoie au roman familial freudien.

Au plan relationnel, nous avons compris que ses relations familiales sont de natures non-conflictuelles avec la mère et la sœur. Il a un lien valorisé avec sa sœur aînée qui prenait soin de lui dans cette atmosphère de violence : « *ma grande sœur, elle prenait soin de moi quand maman n'avait pas le temps à cause de ses mésententes avec papa* ». On voit que le personnage de la grande sœur est investi dans une dimension maternelle. En revanche, avec son père et son frère, on note une relation à distance.

La violence conjugale a eu un impact important sur Raoul. Il est replié sur lui-même : « *je joue avec mes amis, mais souvent je reste dans mon coin* ». Les symptômes décrits par Raoul, et qui sont survenus après la situation traumatique, consistent en des troubles du sommeil, de plus en plus importants, des crises d'angoisse associées à des échecs scolaires, un trouble de la mémoire et de la concentration ; une impossibilité de répondre à ses obligations, notamment scolaires et sociales et enfin une souffrance morale très importante. Il l'exprime ainsi : « *Je n'arrive pas à trop me concentrer en classe. Je ne sais pas bien lire, c'est un peu difficile* » ; « *je ne me sens pas en sécurité au foyer ici parce qu'il y a plus de travail à faire ici, ça me fatigue* ». Cependant, Raoul reconnaît que face à la situation difficile, sa grande sœur a eu le temps pour prendre soin de lui : « *ma grande sœur, elle prenait soin de moi* »

L'entretien révèle également que par ailleurs, Raoul ne sait pas comment appréhender le futur. En effet, lorsqu'on lui demande comment il voit les jours à venir, il répond : « *je ne sais pas* ». Cette formule stéréotypée montre un sentiment anxieux, de peur et d'impuissance face à l'avenir, à un lendemain incertain comme une absence de projection dans le futur.

3.2 Données issues du dessin du bonhomme



Figure 1 : Dessin du bonhomme. Cas Raoul (10 ans 05 mois 17 jours)

A la fin de sa production du dessin du bonhomme, Raoul affirme que : « *c'est un arbre, parce que quand tu es triste il peut jouer avec toi et te rendre heureux* ».

3.2.1 Description

L'analyse du dessin du bonhomme montre que son bonhomme « arbre » présente une asymétrie. Il est déséquilibré et incliné vers la gauche ; les traits sont légers et le tronc, maigre est fragile et discontinu. Il y a des incisions au-dessus du tronc.

Au niveau de la tête, Raoul met à son bonhomme un chapeau énorme et multicolore.

Les deux oreilles sont grandement représentées. La tête se présente comme le lieu des organes de la communication directe et des principaux organes de sens : le dessin de Raoul traduit son implication dans le monde qui l'entoure. Le chapeau montre le besoin de se protéger contre ce qui pourrait lui tomber sur la tête sans qu'il en soit responsable. Raoul traduirait par ce couvre-chef une inquiétude en rapport à un ressenti de menace.

L'arbre semble se tenir sur trois racines bien fixées dans le sol. Celle du milieu pouvant renvoyer au phallus ou à un support supplémentaire contre lequel il s'appuie pour éviter une quelconque chute.

3.3 Résultats issus du dessin de famille



Figure 2 : Dessin de famille. Cas : Raoul (10 ans 05 mois 17 jours)

3.3.1 Description

Au niveau de l'esthétique des personnages : Raoul a dessiné cinq personnages qui ont en commun le mouvement d'extension des bras : « *ils demandent à Dieu de leur apporter son aide comme la protection, le soutien à l'école et la réussite* ». La différence sexuelle est apparente au niveau des cheveux et des vêtements : les figures féminines ont une jupe et des talons pointus, quant aux figures masculines, elles ont les mêmes chemises, pantalons et souliers, à part le troisième personnage en haut à droite, qui lui, a en plus, des boutons sur sa chemise.

Au niveau de la disposition spatiale, le dessin de famille a été fait dans un mouvement progressif naturel (temps d'exécution-TE : 20 min), de la gauche vers la droite en deux rangées : on a l'impression que la famille forme deux groupes. Le premier groupe, en haut est composé selon Raoul de la mère (TE : 5 min), du père (TE : 3 min) et de lui-même (TE : 4 min). Le deuxième groupe comprend la grande sœur (TE : 5 min) et le grand frère (TE : 3 min).

3.4 Commentaires

Après la production de son dessin de famille, Raoul nous fait le commentaire suivant :

« *C'est ma famille, ils sont au village et à la maison.* »

Première rangée en haut :

« Ma maman et mon papa (61 ans) font des travaux champêtres mais c'est ma maman qui prépare et fait le ménage à la maison. » ;

« Moi-même (10 ans), je surveille mon petit frère. »

Deuxième rangée en bas :

« Ma grande sœur (16 ans), elle va au champ aussi, elle aide ma maman dans les travaux de la maison, aujourd'hui elle se trouve à Abengourou^v chez une tante. » ;

« Mon grand frère (11 ans), lui, il nous surveille et parfois il va au champ aussi ; il se trouve actuellement à l'intérieur du pays avec un oncle ; il est son apprenti maçon. »

C'est dans cet ordre qu'il dessine les personnages.

« Le plus heureux et le moins gentil de la famille est mon grand frère parce que lui il est content, il sort jouer avec ses amis, il dort bien et n'a pas de problème et souvent il est méchant. » ;

« Le moins heureux c'est papa parce qu'il aime trop discuter avec maman, il y a des jours où il est heureux et des jours où il ne l'est pas. » ;

« La plus gentille c'est ma maman parce qu'elle me donne tout ce que je demande : quand j'ai faim, elle me donne l'argent pour acheter la nourriture, elle me donne des jouets. »

A la demande de dire qui il aurait aimé être, Raoul répond : « moi-même » (identification de réalité).

3.5 Données issues du test PN

L'interprétation du test PN met en évidence chez Raoul un vécu du monde familial agressif et insécure. Le sujet manifeste un attachement au milieu familial qu'il ne veut pas quitter. Cette dépendance s'affirme par une attitude où domine la crainte d'être isolé de l'objet maternel qui protège, prend soin et le désir d'un réconfort. Ceci se manifeste à la planche « Départ », où l'indépendance signifierait pour lui la rupture avec le milieu protecteur. La solitude est impensable, d'où le thème de retour heureux.

Raoul se situe en enfant unique et s'attribue l'exclusivité de la mère pour bénéficier du monopole de ses soins et ce, du début du test jusqu'à la fin. Ainsi, la tendance au refuge oral vers la mère est constante. Cette dernière a une image nourricière. C'est pourquoi, il commence son protocole PN avec la planche « Portée », dans laquelle il scotomise PN parmi les trois petits cochons derrière la barrière. On peut supposer que PN est parmi les nouveau-nés qui têtent. D'ailleurs, « Tétée 1 » est choisi après « Portée ».

^v Ville située à l'Est de la Côte d'Ivoire

Il accepte également une mère de substitution, planche « Chèvre », à condition qu'elle assouvisse son besoin primaire et lui évite de vivre des souffrances liées à son angoisse d'abandon. Le rapproché est l'occasion de déployer un lien libidinal entre une mère et son enfant. La régression et l'oralité lui permettent de retrouver une position privilégiée et un rapprochement exclusif avec ses figures parentales, évitant ainsi tout conflit anxigène.

La relation triangulaire est perçue mais elle suscite de l'angoisse. En effet, il est pénible pour Raoul d'introduire un tiers personnage dans sa relation à l'objet primaire. Il y a un évitement complet de la scène primitive et la curiosité œdipienne est refoulée parce qu'elle est anxigène (planches « Baiser » et « Nuit ». Il utilise le mécanisme défensif de l'isolation pour se défendre contre la crainte de castration.

Très proche de la mère, il vit le père comme agressif envers eux, ce qui entraîne que le père n'est même pas nommé dans le frontispice. Il a une relation à distance avec ce dernier mais on constate une relation libidinale quand même car il y a une tentative d'étayage psychique à son niveau. A la planche « Courte-échelle », on voit que dans certaine situation dramatique, il manifeste un besoin de réconfort de la part du père. On note également au test PN, un recours à la tendresse et la manifestation de sa passivité. Il semble qu'il craint l'agressivité parce que celle-ci menace la cohésion entre les frères et les parents et peut entraîner leur séparation comme l'attestent ces réponses aux planches évoquant les thèmes agressifs (« Auge », « Jeux sales », « Bataille » et « Tétée 2 ». De ce qui précède, nous pouvons avancer l'idée que la question de l'agressivité est angoissante pour lui et il faut qu'il tente à tout prix de l'éviter. Par ailleurs, toute situation qui évoque l'agressivité est génératrice de culpabilité. A la planche « Jars », il assume la position de PN agressé par le jars. Il reconnaît de façon implicite une agressivité en lui qu'il essaie de nier. Ainsi, en acceptant le châtement du jars, c'est une manière pour lui de se déculpabiliser.

A la planche « Fée », les deux derniers vœux nous éclairent sur sa passivité et son besoin primaire :

« Il n'a qu'à avoir des frères et sœurs et puis ils ne vont pas faire bagarre. ils vont s'entendre. » ;

« Qu'il ait de la nourriture pour qu'il puisse bien se nourrir. »

En clair, Raoul est passif et manifeste un investissement privilégié à l'image de soi qui survient lorsqu'il y a un refus d'investir préférentiellement les images parentales par suite d'une déception liée d'ordinaire à des frustrations de la phase œdipienne. Raoul a un fond constant de dépression, non pas qu'il est triste, mais il craint l'abandon, l'exclusion ou l'arrachement. Sa dépendance passive dans les thèmes du test PN et son refus de la bataille sont très en faveur d'une identification féminine. En outre, il n'y a donc pas chez Raoul, de flexibilité dans les identifications mais plutôt une rigidité

identificatoire. Cela dénote d'une inhibition qui a pour conséquence un conformisme important. Cette interprétation se retrouve de façon identique en clinique.

4. Discussion

Cette recherche tente de montrer les signes susceptibles de révéler la présence de traumatisme liée au vécu psychologique de l'enfant exposé à la violence entre les parents. La discussion nous servira à mettre en relation nos résultats avec les éléments que nous avons relevés dans la problématique pour atteindre notre objectif.

La notion de vécu fait référence au sens que donne le sujet sur la situation, à son expérience.

En effet, nos résultats révèlent que Raoul présente un vécu abandonnique et dépressif. Il a le sentiment de vivre dans un milieu frustrant, agressif, sévère et même privatif. A partir des tests projectifs, nous pouvons repérer les signes de traumatisme chez Raoul. L'altérité est menaçante et la relation à l'adulte semble teintée de méfiance, voire d'hostilité. Il y a une pauvreté des échanges et des interactions et le traumatisme a entravé l'établissement des relations objectales au profit d'un repli narcissique. Au PN, il met peu les personnages en relation : Raoul ne s'autorise pas à investir un autre dans une fonction de soutien. Toutefois, en entretien, il identifie un tuteur (sœur aînée) de développement en position de le protéger. Ce qui renvoie à la recherche de prendre appui sur un autre pour résorber ses angoisses et se développer.

Les limites de cette étude se situent au plan méthodologique. Nous avons opté pour une passation des épreuves projectives en une seule session. Ce qui pourrait être un biais non négligeable. En effet, il serait plus prudent de procéder à une deuxième passation pour comparer les résultats obtenus. Une autre limite qui s'avérait difficile à dépasser est celle du temps qui serait écoulé entre l'évènement traumatique et la réalisation de la recherche. Il est possible que Raoul bascule dans une idéalisation en voulant montrer une famille heureuse avec absence de conflits puisque l'étude s'est effectuée quelques années après son exposition à la violence conjugale.

Au vu de ce qui précède, quelles réflexions ces résultats suggèrent-ils par rapport aux études antérieures ?

Nous pouvons dire que nos résultats convergent dans le même sens que ceux de Freud (1905) qui stipulent que la réaction des enfants aux violences conjugales est de trois ordres : la réaction par l'agit et l'agressivité, la réaction par des manifestations anxieuses et la réaction dépressive.

Les travaux de Marcelli et Cohen (2009), vont également dans la même direction en montrant que l'image de l'objet (mère) manquant est intériorisée et c'est cette représentation de l'objet perdu qui provoque le « travail dépressif ». Pour ces mêmes auteurs, la dépression est donc consécutive à une absence, une perte ou un manque secondaire.

Nous pouvons citer également les travaux de Chiland et Young (1997) qui montrent que la fatigue et l'insomnie sont des conséquences importantes vécues par des

enfants exposés à la violence conjugale et très souvent, l'anxiété se traduit par des cauchemars et des agitations nocturnes. De même, ceux de Lieberman et Van Horn (1998) indiquent que l'anxiété engendrée par la violence entre les parents va inévitablement entraver le fonctionnement psychologique de l'enfant et amener celui-ci à se réfugier dans un monde de relation dépendant.

Raoul situe lui-même le décès de ses parents autour de ses 7-8 ans, naturellement au déclin de la période œdipienne où l'intériorisation des imagos parentales et l'organisation du surmoi ouvre la voie à la culpabilité névrotique. Ainsi, la survenue d'une perte dans l'entourage de l'enfant renvoie ce dernier à l'inéluctable ambivalence de ses sentiments, suscite sa culpabilité et entraîne la spirale dépressive (Marcelli et Cohen, op.cit). C'est la raison pour laquelle au test PN, il assume la position de PN agressé par le jans pour se déculpabiliser d'une agressivité sous-jacente en lui qu'il essaie de nier.

Concernant la représentation de la famille, il représente le couple parental et les enfants et exprime ainsi le besoin de repères parentaux exclusifs. Le vécu relationnel des membres de la famille représentés est conflictuel voire absent (mise à distance des membres de la famille). La séparation des membres de sa famille signe la rupture dans les liens familiaux. Cette rupture vient mettre à mal ses assises narcissiques et ses affiliations. Dans cette perspective, la dépression survient lorsque la structure et le fonctionnement de la famille ne permettent pas à l'enfant d'assumer ses principales tâches développementales à l'âge approprié, en particulier au travers d'une incapacité à répondre au besoin de l'enfant (discorde parental, placement...) (Marcelli et Cohen, 2009).

Les placements successifs que Raoul a subis sont également perturbateurs car le changement lié aux nouvelles dynamiques familiales rend le processus d'attachement et de construction de l'identité difficile. A travers ces différents placements, l'enfant peut avoir le vécu de désillusions répétitives s'il n'investit pas son premier lieu d'accueil ou s'il n'a pas le temps de tisser les liens d'attachement (Fanschel et al. 1989, cité par Aka, 2014).

5. Conclusion

La violence conjugale, durant longtemps confinée à la sphère privée, a des conséquences néfastes sur de nombreuses personnes, en l'occurrence les conjoints. Elle affecte également les enfants issus de ces foyers violents. Certaines recherches avancent des chiffres très élevés (l'ONU estime que 133 à 275 millions d'enfants dans le monde sont témoins de violence dans la relation de couple de leurs parents ou encore 10 à 30 % d'enfants et adolescents ont vécu des épisodes de violence pendant l'enfance (Seith, 2006)). Cependant, les enfants sont souvent occultés dans la prise en charge par les intervenants, considérant à tort ou à raison que les conséquences ne les affectent pas. Cette étude met en évidence la contribution des épreuves projectives afin de souligner l'impact psychique de la violence conjugale mais aussi de repérer les capacités de mentalisation en vue du traitement des problématiques et conflits liés à l'identité, à la

filiation, à la position dépressive. Avec la passation d'épreuves projectives, l'enfant n'est pas contraint d'élaborer directement un vécu douloureux. Ainsi, le travail à faire avec Raoul, un enfant placé en institution, consisterait à lui offrir les moyens de se structurer psychiquement dans la situation de séparation.

Raoul aurait-il surmonté, métabolisé l'évènement traumatique pour continuer à vivre autrement si sa fratrie n'était pas séparée ? L'investissement du lien fraternel n'aurait-il pas suppléé les défaillances parentales ? Au regard de ce qui est dit plus haut, de nouvelles perspectives de recherche peuvent être envisagées, celles de s'ouvrir sur le processus de résilience des enfants exposés à la violence conjugale en s'appuyant sur les étayages externes à la famille, des appuis trouvés/crétés dans l'environnement.

Conflict of Interest Statement

Je ne déclare aucun conflit d'intérêts.

About the Author

Doctorant en Psychologie Clinique et Psychopathologie. Interêts de recherche : troubles liés à des traumatismes, troubles anxieux et troubles dépressifs.

Références bibliographiques

- Abraham, A. (1976). *Les identifications de l'enfant à travers son dessin*. Toulouse : Privat.
- Aka Dago-Akribi. H. (2014). Vécu des enfants vivant avec le VIH, placés à la maison d'accueil de Chigata : l'entre deux vers l'autonomie. *Cahiers Ivoiriens de Psychologie*, n°4-Décembre, pp. 118-132
- Anker et al. (2015). « *Les enfants exposés à la violence conjugales : état des lieux de leur prise en charge dans la République et Canton du Jura* ». Groupe coordination violence, août 2015. Récupéré le 07 février 2022 sur <https://www.jura.ch/CHA/EGA/Violence-domestique/Enfants-exposes-a-la-violence-conjugale.html>
- Anzieu, A. et al. (1996). *Le dessin de l'enfant, de l'approche génétique à l'interprétation clinique*. Paris : Éditions La Pensée Sauvage.
- Archer, C. et Burnell, A. (2008). *Traumatisme, attachement et permanence familiale*. Bruxelles : De Boeck
- Baker, L. et Cunningham, A. (2007). *Petits yeux, petites oreilles : comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent*. Ottawa, Canada : Agence de santé publique du Canada.
- BEF (Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille) (2018). *Violence au sein du couple et ses impacts sur la famille*. Concept d'action du Conseil d'Etat pour le canton de Fribourg. p. 1-12. Récupéré le 26 janvier 2021 sur <https://www.fr.ch/bef>
- Bergeret, J. et al., (2012). « *Psychologie Pathologique : théorique et clinique* » (11^e éd.). Issy-les-Moulineaux : Masson.

- BFEG (Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes) (2020). *La violence domestique à l'encontre des enfants et des adolescent-e-s*. Récupéré le 25 novembre 2021 sur <https://www.bfeg.admin.ch>
- Bourassa, C. et Turcotte, D. (1998). Les expériences familiales et sociales des enfants exposés à la violence conjugale : des observations tirées de leurs propos. *Intervention*, 107, 7-17.
- Carroll, J. (1994). The protection of children exposed to marital violence. *Child Abuse Review*. 3, 6-14.
- Chiland, C. et Young, J. G. (1997). « *Les enfants et la violence* ». Paris: PUF.
- Corman, L. (1959). *Le Test PN*. Manuel 1. Paris PUF, 10^e édition 1999, 260 p
- Corman, L. (1961). *Le test du dessin de famille*. Paris, PUF, 3^e édition 1978
- Cortellini, B. (2008). « Impact de la violence conjugale sur le rôle maternel ». Dans « *Violences conjugales : Quels impacts ?* », Actes du 2^{ème} forum violences domestiques. Récupéré le 29 janvier 2021 sur <https://www.violences-conjugales-quels-impacts.pdf>
- Cusson, M., Doumbia, N. Y. et Yebouet, H. B. (2017). « *Mille homicides en Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal* » dans RIDH (réseau international des droits de l'homme) (2019). *Les violences conjugales, la précarité des travailleuses domestiques et le droit à la terre des femmes rurales en Côte d'Ivoire*. Rapport alternatif pour l'évaluation de la république de Côte d'Ivoire. Récupéré le 03 novembre 2020 sur <https://www.ridh.org>. Genève
- Fortin, A. (2009). L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide ? Dans *Empan* 1 (73), p. 119 à 127. <https://doi.org/10.3917/empa.073.0119>
- Freud, S. (1905). « *Trois essais sur la théorie de la sexualité* » traduit de l'allemand. Paris : Gallimard (NRF Idées) ; 1966. 189 p.
- Hanhart, J. et Hauri, A. (2009). *Proposition en vue d'un programme national pour la protection de l'enfant, PNE 2012-2020. Rapport final Partie II : concept*. Berne, Suisse : Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant.
- Henry, N. (2010). *Frapper n'est pas aimer. Enquête sur les violences conjugales en France*, Paris : éd. Denoël.
- Levert, I. (2011). *Les violences sournoises dans le couple*. Paris, France : Robert Laffont.
- Lieberman, A. F., & Van Horn, P. (1998). Attachment, trauma, and domestic violence, implications for child custody. *Child and Adolescent Psychiatric Clinics of North America*, 7, 423-443.
- Marcelli, D. et Cohen, D. (2009). *Enfance et psychopathologie*. Collection *Les âges de la vie*, 8^e édition, 722 pages. Elsevier Masson
- Osofsky, J. D. (1998). Children as invisible victims of domestic and community violence. Dans Holden, G. W., Geffner, R. & Jouriles, E. N. (Eds.). *Children Exposed to marital violence*. American Psychological Association. Washington, Dc, 93-117
- Roussillon et al. (2007). « *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale* ». Paris, Elsevier Masson.

- Sadlier, K. (2015). Défis et ressources parentales chez la victime et l'auteur de la violence dans le couple. Dans : Karen Sadlier éd., *Violences conjugales : un défi pour la parentalité*, 35-54. Paris : Dunod. <https://doi.10.3917/dunod.sadli.2015.02.0019>
- Seith, C. (2006). Enfants et violence domestique : que doivent faire les autorités et les services spécialisés ? *Sécurité sociale*, 249-254
- Simoens, J.-L. (2011). *Le cycle de la violence, un outil d'intervention ciblée auprès des enfants exposé-e-s aux violences conjugales*. Récupéré le 25 novembre 2021 sur <https://www.cvfe.be/sites/default/files/doc/ep2011-10-jlsimoens-cycleviolenfantexposes-synth.pdf>
- Sudermann, M., Jaffe, P. et Watson, L. (1996). « *La violence conjugale et ses conséquences sur les enfants* ». Centre national d'informations sur la violence dans la famille. Santé Bien-Être Canada.
- Winnicott, W. D. (1947). « Le bébé en tant que personne », in *l'enfant et le monde extérieur. Le développement des relations*, trad. de Stronck-Robert, A, Paris, Payot, 1957, p. 103-112.

Creative Commons licensing terms

Author(s) will retain the copyright of their published articles agreeing that a Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY 4.0) terms will be applied to their work. Under the terms of this license, no permission is required from the author(s) or publisher for members of the community to copy, distribute, transmit or adapt the article content, providing a proper, prominent and unambiguous attribution to the authors in a manner that makes clear that the materials are being reused under permission of a Creative Commons License. Views, opinions and conclusions expressed in this research article are views, opinions and conclusions of the author(s). Open Access Publishing Group and European Journal of Social Sciences Studies shall not be responsible or answerable for any loss, damage or liability caused in relation to/arising out of conflicts of interest, copyright violations and inappropriate or inaccurate use of any kind content related or integrated into the research work. All the published works are meeting the Open Access Publishing requirements and can be freely accessed, shared, modified, distributed and used in educational, commercial and non-commercial purposes under a [Creative Commons Attribution 4.0 International License \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)